

comportement câlin, violent... « Dans la lignée des travaux d'Alain Corbin, sans doute faut-il explorer cette piste du paysage des sensations liées à l'animal qui constitue assurément aussi une clé de compréhension de la cohabitation consentie ».

Georges Carantino

Antoine Paillet, *La Fabrique d'une province française. Le Bourbonnais*, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Bleu Autour, 2020, 567 p.

Spécialiste d'ethnologie rurale et d'archéologie agraire, Antoine Paillet nous livre ici un « Essai sur les processus en œuvre dans la formation, puis la représentation d'une province française à partir du cas du Bourbonnais ». Ce gros ouvrage est une œuvre de longue haleine (la conclusion s'achève sur une double date de rédaction, 1997 et 2019), nourrie par une bibliographie solide et variée (historique, archéologique, géographique, ethnographique, littéraire et artistique) et appuyée sur une abondante illustration soigneusement répertoriée et très souvent agrémentée de commentaires critiques. L'opus est découpé en deux grandes parties, équilibrées en masse : « Inventaire d'une province » et « Invention d'une province ».

L'interrogation porte sur « le destin d'une province féodale, ses origines et ses survivances » : « golfe des pays de Loire dans le Massif central », sans unité naturelle et culturelle, espace partagé dans l'Antiquité entre Bituriges, Éduens et Arvernes, puis entre les anciens diocèses de Bourges, Autun et Clermont, ce territoire devient progressivement, entre la fin du x^e et le début du xvi^e siècle, la seigneurie puis duché de Bourbon, processus brutalement arrêté par la condamnation et la fuite de son dernier

duc (1523), puis le rattachement au domaine royal en 1531. Le Bourbonnais devient alors province d'Ancien Régime, la plus centrale du royaume de France, à l'identité administrative ambiguë : la formation de la généralité de Moulins en 1587, tout en perpétuant le pouvoir de commandement de l'ancienne capitale ducale, agrège au Bourbonnais la Haute-Marque et le Nivernais, mais le coupe de l'Auvergne (généralité de Riom), du Forez et du Beaujolais (généralité de Lyon). De fait, on ne décèle pas, pendant les près de trois siècles de l'Ancien Régime, de revendication d'une identité bourbonnaise, ni même de représentation littéraire ou picturale propre, et il faut quasiment attendre le xix^e siècle et « le mouvement romantique nourri du goût moyenâgeux ambiant » pour que s'élabore un discours sur un Bourbonnais qui n'existe plus en tant que province mais tend désormais à s'incarner, malgré le caractère réducteur de l'opération, dans la création du département de l'Allier (1790), puis du nouveau diocèse de Moulins (1821).

Dès lors, « la question de l'identité bourbonnaise » agite l'érudition locale pour près de deux siècles, non sans retentissement plus large (grâce en particulier à la notoriété littéraire de Valéry Larbaud), balançant entre « une dialectique de l'absence apparente d'homogénéité de la province » et l'affirmation de sa personnalité historique et culturelle, non sans exagérations (une « petite patrie », que tout doit singulariser par rapport à ses voisines), voire outrances (« la nationalité bourbonnaise »), le tout monté en épingle comme une homothétie quasi messianique de l'unification d'un espace français essentialisé dont le Bourbonnais serait le cœur, géographiquement et « moralement » (cf. Max FAZY, *Le Bourbonnais, symbole de l'unité française*, 1929).

Telle est donc la thèse soutenue par cet ouvrage : « si le Bourbonnais s'est lentement construit comme territoire et principauté féodale entre le ^xe siècle et 1531, le discours sur lui, la fabrique de son identité, datent des ^{xix}e et ^{xx}e siècles ».

La première partie (« Inventaire d'une province ») s'ouvre sur une reprise critique de la traditionnelle description géographique du Bourbonnais, insistant sur la marqueterie de ses « petits pays » (Bocage bourbonnais, Combrailles, puis Sologne et Limagne, enfin Montagne bourbonnaises...) et débouche sur la constatation que la plupart de ces appellations ne datent que des débuts du ^{xix}e siècle et que les caractéristiques paysagères qui leur sont liées ne reflètent que l'état – ainsi figé – de l'évolution agricole à cette époque.

Une autre thématique favorite de l'érudition régionale met en avant la diversité de cet espace considéré à partir des trois peuples celtiques puis cités gallo-romaines (Éduens, Bituriges et Arvernes), enfin des trois diocèses médiévaux et d'Époque moderne (Autun, Bourges et Clermont) entre les extrémités territoriales desquelles se partage, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le Bourbonnais. Comme la diversité alléguée des « pays » ou la juxtaposition, voire le mélange, des influences bourguignonnes, berrichonnes et auvergnates dans les productions de l'architecture religieuse romane, cette considération traditionnelle vient à l'appui d'une vision de la construction de l'unité de la province par les sires, puis ducs de Bourbon comme une évolution quasi messianique, par le miracle d'une union des discordances.

C'est donc à l'aventure de la construction de la seigneurie des Bourbons, du ^xe à la fin du ^{xiii}e siècle, puis du duché-pairie capétien (1327) et des États de Bourbon (de la Marche aux Dombes, en terre

d'Empire) au cours des ^{xiv}e et ^{xv}e siècle qu'est consacré le chapitre suivant. On peut regretter à cet égard que n'ait pas été mis en lumière un autre partenaire, le comte de Champagne, à la fois vassal et rival des Capétiens, à la présence insistante, depuis le milieu du ^{xii}e et jusqu'à la fin du siècle suivant, sur les bords de la Loire, de l'Allier et du Cher, de Sancerre à Hérisson et Huriel et même à Moulins (où s'installe, vers 1250-1260, une petite communauté juive d'origine champenoise, à l'évidence « téléguidée »), tandis que la zone de chalandise des foires de Champagne s'étendait plus loin encore vers le sud.

L'analyse se poursuit avec l'examen critique du *leitmotiv*, très présent dans l'érudition locale, d'un Bourbonnais partagé par la limite entre France du Nord et France du Midi, une thèse appuyée pour l'essentiel sur des constats linguistiques (avec invention, au début du ^{xx}e siècle, de la « zone intermédiaire du « Croissant »), dont les défenseurs ont péché par fixisme et réductionnisme : d'une part, le mouvement de francisation linguistique, commencé dès avant la fin du ^{xiii}e siècle dans les actes des sires, marqué dès le milieu du ^{xiv}e dans les sociétés des petites villes du Sud du Bourbonnais, achevé dans le passage du latin à la langue d'oïl dans la rédaction des actes des prévôts foréziens au tournant des ^{xiv}e et ^{xv}e siècles... fut longtemps ignoré au profit d'une vision construite à partir d'une supposée « frontière oïl/oc », présentée comme immuable, alors qu'appuyée rétrospectivement sur l'observations des parlers paysans du ^{xix}e siècle, voire de la première moitié du ^{xx}e ; d'autre part, ici comme ailleurs, la superposition des niveaux sociolinguistiques au sein d'un même territoire fut une donnée tardivement prise en compte, tout comme le débordement de l'aire linguistique franco-

provençale sur le sud-est du Bourbonnais. Les mêmes reproches pourraient être faits aux utilisateurs essentialistes de la notion de « frontière » entre pays de droit écrit et de droit coutumier, pays de tuile plate à crochets *vs.* pays de tuile creuse, mondes de l'araire *vs.* le couple charrue plus herse, avec des tentatives pour faire correspondre artificiellement la limite des tuiles creuses et celle des parlers méridionaux, « alors qu'il n'y a aucune logique pour que coïncident une aire linguistique et une aire technologique ».

L'auteur s'engage alors dans une tentative de reconstitution des paysages bourbonnais antérieurs au développement (initié lentement à partir du XVII^e siècle mais devenu massif et emblématique seulement à partir du Second Empire) de l'élevage spéculatif des bovins de boucherie dits « charolais » et du bocage dense associé, venu remplacer les vastes et monotones étendues de landes à genêts piquetées de quelques haies. L'ancien Bourbonnais se trouve dès lors aspiré dans la sphère économique du Bassin parisien, tandis que se répandent les grandes propriétés bourgeoises exploitées en métayage ; autant de traits qui ne lui sont pas propres mais l'intègrent dans une vaste « France centrale », de la Gâtine poitevine à l'Autunois, entre Bassin parisien et Massif central.

La seconde partie de l'ouvrage (« Invention d'une province ») reprend le fil de l'histoire après l'achèvement du processus d'intégration au domaine royal des anciens territoires des princes de Bourbon (1523-1532) pour souligner la passivité des élites nobiliaires et cléricales et de la population devant ce changement de maître et l'absence totale de toute manifestation de conscience identitaire pendant les deux siècles et demi qui suivent.

Il fallut l'échec de la tentative de création d'un département du Haut-

Cher autour de Montluçon en 1789-1790 pour que naisse le département de l'Allier, tandis que Moulins devenait chef-lieu de diocèse, une première fois dans une tentative d'Ancien Régime (1788-1789), une seconde fois comme « diocèse départemental » redessiné par la Constituante (1790-1801), puis, après un rattachement concordataire à Clermont, une troisième fois à partir de 1821. Or, plus encore que la création du département, c'est celle du diocèse, foyer de légitimisme, qui semble avoir popularisé, au long du XIX^e siècle, la renaissance du sentiment bourbonnais, esquissée dès la chute de l'Empire, amplifiée vers 1830 avec le mouvement romantique (décisive s'avère l'œuvre d'Achille Allier *et al.*, *L'Ancien Bourbonnais. Histoire, monuments, mœurs, statistiques*, 1833) et relayée ensuite par la fondation de la Société d'émulation de l'Allier (1845), tandis qu'étaient promus la tutélaire figure du « bon duc » Louis II de Bourbon (1356-1410) et le rôle mémoriel de la priorale de Souvigny et défendue, à l'encontre des leçons de l'historiographie nationale et scolaire, la mémoire du connétable Charles de Bourbon († 1529).

Cet effort identitaire n'alla pas sans dérapages vers un pittoresque débridé (« la petite Suisse » et « la Sologne » bourbonnaises, apparues à la Restauration ; la promotion du costume féminin bourbonnais et surtout de son chapeau emblématique) et sous la forme de « l'invention des ancêtres » (premier peuple ayant maîtrisé l'écriture : « l'affaire » de Glozel ; implantation des Phéniciens (!) ; mystérieuse tribu celtique des Boïens ; origines grecques de Vichy...) et des délires de la « physiologie » du Bourbonnais ou du Moulinois (1842-1843).

L'auteur de conclure : « Ce livre prétend éclairer la construction d'une province

et, au-delà, contribuer aux débats sur la construction, non moins artificielle, de l'identité française » et « Ce que [le Bourbonnais] a d'artificiel, de composite mais aussi, paradoxalement, de rémanent met en évidence des caractères et des processus qui sont en œuvre, de façon plus générale, dans la formation puis la représentation d'un territoire et d'une population [...] » et qu'il convient de manier de façon distanciée et critique : la dialectique de l'agrégation politique de territoires entre réduction (outrier l'originalité des caractères du territoire étudié ou de la population considérée en négligeant de considérer qu'ils peuvent être partagés avec les voisins) et expansion (des caractères très locaux sont étendus abusivement à tout le territoire considéré ou la population étudiée afin de leur conférer une homogénéité factice) ; la fixation sur des limites et des frontières trop vite essentialisées grâce à la fabrication de cartes ethnographiques, linguistiques et de géographie humaine trop peu diachroniques, sans assez prendre en compte leur caractère hétérogène et l'indépendance de leurs mécanismes d'évolution les unes par rapport aux autres ».

Aujourd'hui, le débat entre linguiste sur le dessin de la limite langue d'oc/ langue d'oïl est éteint, faute de locuteurs, les paysages agricoles « bourbonnais », forgés en réalité au cours du XIX^e siècle, et les modes « bourbonnais » de construction rurale changent à une vitesse accélérée, le costume (né, lui aussi, au XIX^e siècle) ne distingue plus la Bourbonnaise du reste des Françaises, sauf dans les reconstitutions folkloriques et les expositions muséales. Quelques sursauts de fierté identitaire ont pu se manifester : l'intégration de l'Allier dans la région « Auvergne » et, tout récemment, dans la grande région « Auvergne-Rhône-Alpes » ont suscité quelques remous, assez vite retombés. En

définitive, dans le cas du Bourbonnais aussi, « le monde que nous avons perdu » se révèle un monde fabriqué par des ancêtres récents sur le fantasme d'une impossible éternité.

D'une érudition pointue et variée (avec parfois des excursions) à des réflexions générales d'épistémologie et d'historiographie critique des sciences humaines, cette étude sur la fabrique d'une province française remplit l'objectif que s'était assigné son auteur : contribuer au débat général sur les phénomènes d'identité à une époque de regain de tentations essentialistes en le remplaçant sous l'impératif de la diachronie historique et de l'examen critique des preuves, sans obérer pour autant l'empathie envers l'objet de la recherche et l'étude érudite de ses manifestations.

Comme toujours, ce travail historien de déconstruction sera ressenti douloureusement par d'aucuns, comme une agression contre l'identité. D'autres en apprendront beaucoup, y découvriront avec surprise des liens intellectuels improbables et parfois, avec effarement, des errements qui inciteront, à partir d'un exemple-laboratoire ancré dans une réalité territorialisée, le chercheur d'aujourd'hui, professionnel ou amateur éclairé d'histoire, à la prudence et à la modestie et les disciplines historiques à l'introspection, à la remise en cause, à l'interrogation sur les processus d'instrumentalisation et d'essentialisation idéologiques. Quant aux nostalgiques irrités, il faut espérer que leur méditation de ce très beau et utile travail les convaincra que, *in fine*, l'histoire du Bourbonnais, par la mise en évidence d'une complexité très humaine et par son inscription dynamique dans un mouvement pluriséculaire, en est enrichie plus que menacée : bousculant nos confort et nos paresse, la recherche met à mal les anciennes certitudes mais finit par faire triompher la lumière.

Jean-Luc Fray